L'engagement international à aider les États à respecter leurs obligations de protection des populations civiles repose sur la coopération entre États membres, accords régionaux et sous-régionaux, société civile, secteur privé, et les atouts du système des Nations Unies. La prévention, fondée sur les deux premiers piliers de la responsabilité de protéger (R2P), est cruciale pour la réussite de toute stratégie R2P.

Summarized by © lakhasly.com